Ce document reprend le contenu du diaporama présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2022, pour illustrer les perspectives de notre thème pour l'année 2022 : les Abords de la Maison

Le thème de l'année 2022 - LES ABORDS de la MAISON

Goupillères, en Yvelines
chez Monsieur AVEZOU
l'immense cour de ferme et son arbre

- 1. au pied de la maison-fondations, drains
- 2. abords directs: plantés ou gravillonné, pavages, dalles, calades …
- 3. cheminements, allées …
- 4. jardin : plantations, choix d'espèces, fraicheur
- 5. clôtures : pleines ou transparentes - murs, barreaux, portails
- 6. abris de jardin, pergola, bancs et autres édicules
- 7. eau : noues, mares, cours d'eau, bassins, puits, citernes

Le vocabulaire des abords

RENDRE l'enveloppe de l'HABITAT SAINE et CONFORTABLE

La particularité du bâti ancien se trouve dans son échange permanent avec son environnement. Et sa survie, sa pérennité en découle:

- La mise en œuvre des **matériaux locaux**, minéraux comme végétaux, **les techniques et les gestes qui façonnent les formes, déterminent les couleurs, les lumières et finalement le mode de vie**.
- L'influence du milieu naturel, du climat, de la météo sur le comportement thermique, hygrométrique du bâti. La question toujours à l'ordre du jour : climat, ensoleillement, vent et pluies. Mais aussi situation, relief et orientation, type de sol, présence de l'eau puis, végétation qui suit tout cela.
- Comme nous approchons la maison par le dehors, par la route, au portail, les abords doivent coller au paysage par le choix des essences et faire la transition par des matériaux, des formes rejoindre la maison. **Mur, muret, clôtures, haies** seront autant d'éléments de liaison.

FICHES ATHEBA des MPF

à télécharger sur le site www.maisons-paysannes.org

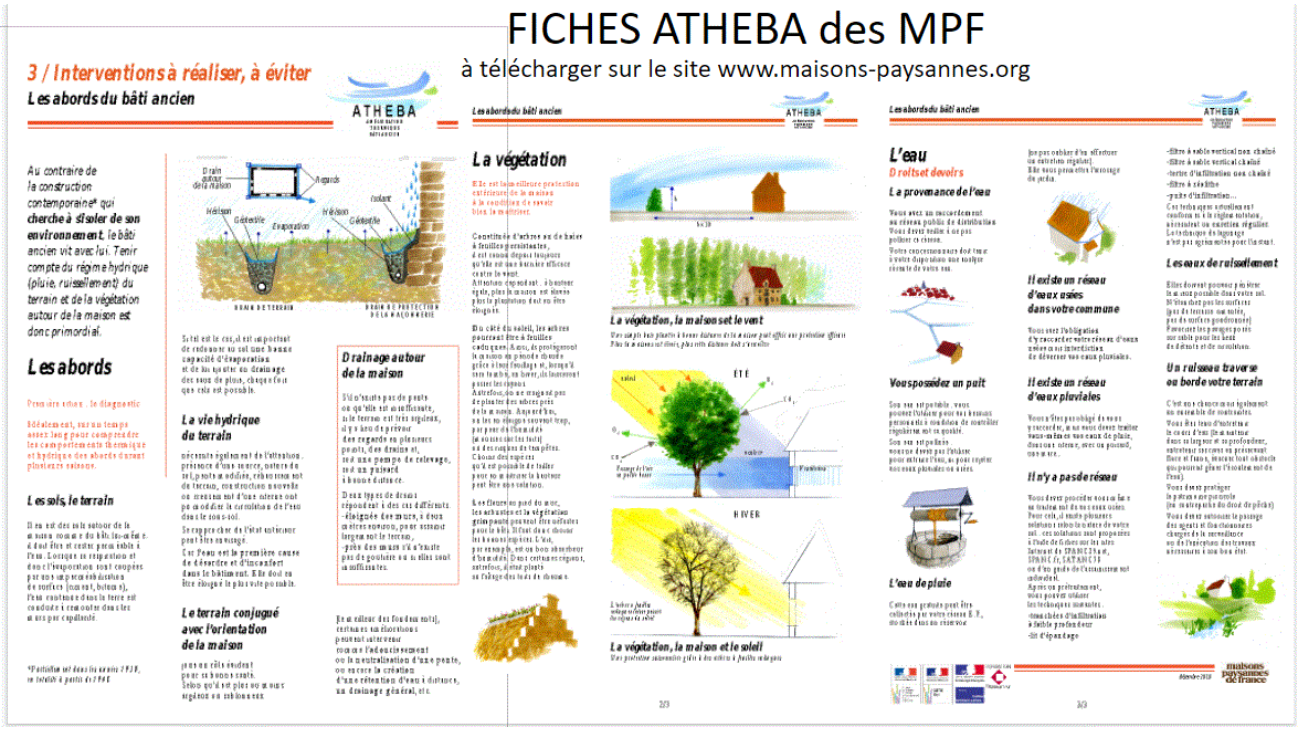

POINTS DE VIGILANCE

Toute décision doit faire appel au préalable, à **une analyse du site** (planche Rémy), p.ex.: une observation du trajet de l'eau par pluie battante, pente, chemins d'écoulement mais aussi ensoleillement, exposition au vent.

Des décisions peuvent être différentes voire contradictoires, selon le lieu, l'exposition, la nature du sol …. Et selon l'envie.

Il convient de peser les données, de s'interroger:

LES SOLS autour du bâti doivent garder leur **perméabilité**, l'équilibre recherché passe par une **bonne gestion de l'eau de pluie**, du sol ou du sous sol, de l'ensoleillement ainsi que du choix de plantation et du revêtement en surface. Tout ceci pourra participer à la réverbération de la lumière, bien appréciée pour le gain de chaleur.

AU PIED DES MURS, l'imperméabilité est à proscrire car conserve l'humidité et empêche l'assèchement par évaporation.

LES DISPOSITIFS de **mise à l'écart des eaux** : **pentes** naturelles telles **rigoles en pierres inclinées** pour éviter les éclaboussures des murs, **gouttières**, débord de toiture, **auvent** ou autres annexes pour protéger de la pluie. Drains **descentes et dauphins de gouttières**, **caniveaux**, mare, citerne enterrée pour la collecte des eaux en général. Montée de terre au pied du mur pour éloigner l'eau.

www.caue45.fr Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret

Les fiches conseil

VALORISER LES ABORDS DE SA MAISON pour participer à la qualité visuelle de la rue

Il s'agit d'améliorer la relation entre la rue (l'espace public) et le jardin privé, d'aménager des espaces de transition assurant l'intimité des parcelles et d'organiser ces différents espaces de vie de manière cohérente. Le végétal est souvent la solution privilégiée pour l'aménagement des abords d'une construction. Il est un élément marquant l'identité de la maison mais qui participe aussi au paysage de l'espace public. Il accompagne les limites séparatives, les accès à la maison ou au garage, souligne un bâtiment, marque une entrée... La végétation peut apparaître sous plusieurs formes : arbre isolé, haies taillées, haies vives, verger, potager, engazonnement, fleurs, plantes grimpantes, en utilisant des essences locales adaptées au terrain.

Comment la parcelle participe-t-elle à la qualité de l'espace public ? Que donne-t-on à voir depuis la rue ?

- La question de la clôture ou non
Clôturer l'espace n'est pas obligatoire. Si le choix se porte sur une séparation avec l'espace public, il existe plusieurs solutions :
• la clôture construite : un mur, un muret (habillé ou non par une végétation grimpante...),
• la clôture végétale, une haie-clôture : une haie végétale taillée ou vive, haute ou basse, doublée ou non d'un grillage ou d'un muret,
• pas de clôture : un fossé / une noue avec des plantes spontanées, des sauts-de-loup, un engazonnement, un arbre...

- Le jardin de façade, offert à la vue
On parle de **jardin de façade** lorsqu'il existe un espace entre la façade et la rue. Petits ou grands, ils ont un rôle à jouer sur l'image de la rue.
Les pieds de façades ou de clôtures peuvent être habillés par des massifs de plantes persistantes ou de vivaces. De même, les plantes grimpantes peuvent recouvrir la façade ou la clôture, offrant ainsi des floraisons, des couleurs, des feuillages et des parfums à l'espace public.

- Les stationnements de véhicules (simple emplacement aérien, carports, garages fermés). Le positionnement du stationnement par rapport à l'habitation est à dimensionner précisément afin de se garer et de manœuvrer aisément. Afin de ne pas imperméabiliser cet espace, des revêtements absorbant les eaux pluviales existent.

- Les équipements de jardin (abri, portiques de jeux, piscine hors-sol...). Il est important de veiller à l'harmonie des couleurs et des matériaux et au dimensionnement des équipements.

Ce qu'il faut savoir

Avant de construire votre clôture, assurez-vous en mairie qu'elle respecte les dispositions d'urbanisme fixées par le plan local d'urbanisme (PLU), notamment en ce qui concerne le choix des matériaux autorisés et la hauteur. Une déclaration préalable est à déposer en mairie.

Sont soumis à déclaration préalable :
– les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres (R.421-9 e)
– les murs, quel que soit leur hauteur, situés en secteur sauvegardé, site classé, réserves naturelles, espace ayant vocation à être classé en parc national (R.421-12 b)
– les clôtures situées dans un secteur sauvegardé, dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, dans un site inscrit ou classé, en secteur délimité de plan local d'urbanisme (PLU) ou en partie de commune dont le conseil municipal a décidé de soumettre les clôtures à déclaration.

FICHES thématiques du CAUE
à télécharger sur les sites des CAUE ou de la FNCAUE

www.caue45.fr Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret

Lesh fices conseil

ORGANISER SA PARCELLE Comment tirer le meilleur parti du terrain pour implanter ou agrandir sa maison, pour aménager un jardin ?

À l'achat d'un terrain ou d'une maison, il faut prendre connaissance du site, de ses qualités et de ses contraintes, afin d'éviter de mauvaises surprises après l'achat et des déboires par la suite. Pour bien vivre chez soi, il faut utiliser au mieux ce dont on dispose : qu'il s'agisse d'un terrain ou d'une propriété déjà construite.

Comment tirer parti de son terrain

Tout projet de construction ou d'agrandissement d'une maison nécessite une phase de réflexion préalable concernant l'utilisation et l'organisation future du terrain.
Cette phase de réflexion est nécessaire pour la création d'un lieu de vie en extérieur à la fois agréable et pratique, apprécié par tous les membres de la famille.
L'aménagement d'un terrain occasionné par une construction ou une transformation participe à l'évolution du quartier - ou du village, ou du lotissement - et mieux, à sa valorisation.

Regarder le paysage

L'environnement de la maison ne s'arrête pas aux limites de la parcelle où l'on va construire.

Regarder son terrain... en détail

Observer et noter :
• L'orientation du terrain par rapport à la course du soleil.
• La direction des vents dominants.
• Les accès depuis la rue.
• Les vues à cacher ou à conserver.
• La végétation existante.
• La nature du sol.
• La pente du terrain...

Évaluer les souhaits et les contraintes : « phase de programmation »

Pour réussir sa maison, il ne suffit pas d'imaginer les activités se déroulant uniquement à l'intérieur, mais aussi leur prolongement extérieur et les activités de plein-air.
Parmi tous les rêves de chacun, des choix sont à faire en fonction de la superficie et de la configuration du terrain.
On peut s'aider d'une liste, faisant figurer un ordre de priorité, afin d'élaborer un programme réaliste d'aménagements.
Par exemple
- Déjeuner sur une terrasse à l'ombre en été,
- Voir le paysage de la vallée depuis le salon et la terrasse,
- Cueillir des fruits à l'automne,
- Cultiver des plantes aromatiques pour la cuisine,
- Jouer au ballon dans le jardin,
- Disposer d'un endroit pour étendre le linge en dehors de la vue,
- Stocker le matériel de jardinage, les chaises longues, le parasol,
- Pouvoir laver la voiture et la réparer.

Il faut imaginer l'évolution des activités en fonction de l'évolution de la famille pour ne pas investir dans des aménagements devenant rapidement inutiles (jeux fixes pour les petits, terrasses trop petites pour accueillir un repas familial, etc).

III BÂTI EXISTANT UNE RECHERCHE DE COMPOSITION ET D'INTÉGRATION

Il s'agit d'évaluer la compatibilité des éléments solaires avec le bâtiment existant tant sur le plan architectural que technique, environnemental et paysager.
L'implantation du bâtiment, son orientation, sa volumétrie, les surfaces disponibles en toiture et en façade, le potentiel des bâtiments annexes sont autant d'éléments à prendre en compte dans la réflexion en amont.
Le choix des dimensions et des proportions des panneaux, leur agencement, leur aspect et leur matière complètent cette réflexion.

Un ensemble de capteurs thermiques souligne le faîtage de la toiture. Centre médicalisé à Bullion (Yvelines). Cabinet Méandre, architectes © PNR Haute Vallée de Chevreuse

Les capteurs utilisés comme auvent offrent une protection solaire d'été. Maison rurale à Milon-la-Chapelle (Yvelines) © PNR Haute Vallée de Chevreuse

Quelques principes :
• Regrouper les capteurs en un seul ensemble.
• Rechercher une composition qui s'appuie sur les lignes de force du bâtiment (lignes de faîtage, de gouttière...), sur le rythme et les dimensions des percements.
• Etre particulièrement attentif aux dimensions et aux proportions des panneaux qui sont déterminantes dans la composition.
• En toiture, encastrer les panneaux dans l'épaisseur de la couverture.
• Privilégier une insertion discrète avec l'existant. Les interventions contemporaines peuvent également s'harmoniser en contrastant avec l'existant.

Les capteurs forment un bandeau horizontal qui prend appui sur la ligne d'égout du toit. Maison individuelle (Vorarlberg, Autriche) © CAUE 78

III DES SOLUTIONS DIFFÉRENTES

Rechercher toutes les implantations possibles pour les capteurs, en toiture, mais aussi :
• sur une annexe,
• un appentis,
• un mur de façade ou de clôture,
• au sol dans un jardin...
selon le type de panneaux et en réfléchissant à chaque fois à leur intégration au lieu.

SUR UN BÂTIMENT ANNEXE
Un impact modéré
Implanter des capteurs sur un bâtiment annexe (appentis, garage, abri de jardin, serre), si celui-ci est à proximité du bâtiment principal, peut en limiter l'impact visuel et faciliter la pose et l'entretien.

CAPTEURS ET FENÊTRES DE TOIT
Un regroupement judicieux
La création de fenêtres de toit peut aussi être l'occasion d'installer des capteurs et de les associer dans une composition d'ensemble.

III CONSTRUCTION NOUVELLE UN PROJET GLOBAL

Capter l'énergie solaire est un principe de la démarche de l'architecture bioclimatique. Le capteur solaire ne doit pas être un élément conçu «après coup». Il doit faire partie du langage architectural de la nouvelle construction. Le recours à l'énergie solaire est une occasion de rechercher de nouvelles expressions architecturales.

Quelques principes :
• Appréhender le site, son relief, son orientation, les constructions existantes, la présence d'arbres, les vues et les vents dominants.
• Concevoir le projet architectural en intégrant, dès son origine, le recours à l'énergie solaire.
• Envisager des formes architecturales innovantes et des matériaux valorisant l'énergie solaire.

CAPTEURS PHOTOVOLTAÏQUES
Des modules semi-transparents
Les capteurs photovoltaïques semi-transparents peuvent être intégrés dans une verrière, un mur-rideau et ainsi diffuser la lumière.

CAPTEURS PHOTOVOLTAÏQUES
En éléments de couverture
Une nappe de capteurs photovoltaïques assemblés peut, dans des cas particuliers, venir en surtoiture ou jouer directement le rôle de couverture.

CAPTEURS INDÉPENDANTS
Une alternative
S'il s'avère difficile d'implanter les capteurs en toiture ou en façade (orientation défavorable, surface réduite, intérêt architectural à préserver), ils peuvent être isolés de la construction et posés au sol, ou adossés à un mur.

ENERGIE SOLAIRE